



Ville de Puttrelange-aux-Lacs

Hôtel de ville
Rue Wilson

Tél 03 87 09 60 01
Fax 03 87 09 55 04

Email : mairie.puttrelange@wanadoo.fr

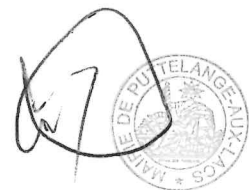
Puttrelange-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Liste des délibérations du conseil municipal du mardi 7 avril 2026 à 19h00

Ordre du jour

- | | | |
|-----|--|----------------------|
| 1) | Indemnités de fonction des élus | Approuvé |
| 2) | Installation des commissions | Approuvé |
| 3) | Commission d'appel d'offres | Approuvé |
| 4) | Désignation des membres du CCAS | Approuvé |
| 5) | Désignation des délégués des syndicats | Approuvé |
| 6) | Désignation des délégués des organismes extérieurs | Approuvé |
| 7) | Délégations du Conseil Municipal au Maire | Approuvé |
| 8) | Règlement intérieur | Point ajourné |
| 9) | Vente d'un véhicule communal | Approuvé |
| 10) | Dégrèvement | Approuvé |
| 11) | Avis Conférence Intercommunale du Logement | Approuvé |
| 12) | Subventions | Approuvé |

Le Maire, Claude DECKER



Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

Nombre de conseillers élus : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de procurations : 4
Nombre d'absents : 1

COMMUNE DE PUTTELANGE-AUX-LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, M. GABRIEL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, M. SOLER ALARCON Johan, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie

Procurations : Mme SADLER Mélanie à M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine à M. BERG Raymond, Mme CHASSILLAN Pamela à M. TRINKWELL Jean-Marie, M. MARTIN Geoffrey à Mme HENRY Anne-Marie

Absents : Mme Isabelle VILHEM

N°2026-15 : Indemnités de fonction des élus

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24-1,
VU les arrêtés municipaux du 30 mars 2026 portant délégation de fonction aux adjoints,
VU les arrêtés municipaux du 30 mars 2026 portant délégation de fonction aux conseillers municipaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints et de conseillers délégués dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

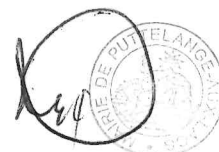
Fonction	Taux maximal (en % de l'indice brut terminal)	Taux retenu (en % de l'indice brut terminal)	Indemnité brute (en €)
Adjoints	21,38	17,38	714,41
Conseiller délégué	6	6	246,63

- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 65 du budget communal.

POUR : 18 / CONTRE : 4 (MM. NEUMANN et MULLER, Mmes MARING et MARTINET) / ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme,
Puttelage-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Le Maire, Claude DECKER



Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215705567-2026.0413-DELIB2026_1

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

Nombre de conseillers élus : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de procurations : 4
Nombre d'absents : 1

COMMUNE DE PUTTELANGE-AUX-LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, M. GABRIEL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, M. SOLER ALARCON Johan, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie

Procurations : Mme SADLER Mélanie à M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine à M. BERG Raymond, Mme CHASSILLAN Pamela à M. TRINKWELL Jean-Marie, M. MARTIN Geoffroy à Mme HENRY Anne-Marie

Absents : Mme Isabelle VILHEM

N°2026-16 : Installation des commissions

a) Commissions permanentes

Le Conseil Municipal, sur le rapport de M. le Maire et après en avoir délibéré, installe les 10 commissions suivantes et les membres y participant :

Commission travaux	M. Guy VISCONTI,	Pascal SCHNEIDER	CORINNE KNOEPFLY	Jean Luc NEUMANN	Jean-Marie TRINKWELL						
Commission action sociale, seniors, bibliothèque, cause animale, solidarité, santé	Mme Martine FOEGEL,	Mme Isabelle Hamann	CORINNE KNOEPFLY	Stéphanie MARING							
Commission pêche, chasse, forêts, étangs, équipements de jeux	M. Dominique POSTAL	CORINNE KNOEPFLY	Grégory MULLER	Raymond BERG	Jean-Marie TRINKWELL						
Commission urbanisme, projets annexe Diefenbach	M. Jean-Marie TRINKWELL	Pascal SCHNEIDER	CORINNE KNOEPFLY	Jean Luc NEUMANN	Grégory MULLER	Raymond BERG	Brengel Jessica	Pamela CHASSILLAN			
Commission finances, projets structurants, communication	M. Alain GABRIEL	Pascal SCHNEIDER	CORINNE KNOEPFLY	Jean Luc NEUMANN	Raymond BERG	Stéphanie MARING	Anne-Marie HENRY				
Commission écoles, collège, culture, petite enfance	Mme Anne-Marie HENRY	Brengel Jessica	Mélanie SADLER	CORINNE KNOEPFLY	Stéphanie MARING	Grégory MULLER	Pamela CHASSILLAN	Zohra BELMAHDI			
Commission périscolaire, extra-scolaire, jeunesse (ado, Anicom 13, estivales, Moselle-jeunesse...)	Mme Zohra BELMAHDI	Mélanie SADLER	Brengel Jessica	CORINNE KNOEPFLY	Stéphanie MARING	Pamela CHASSILLAN	Anne-Marie HENRY				
Commission activités et manifestation sportives, associations	Mme Corinne KNOEPFLY	Mélanie SADLER	Pascal SCHNEIDER	Jean Luc NEUMANN	Grégory MULLER	Frederique MARTINET	Raymond BERG	Jean-Marie TRINKWELL	Anne-Marie HENRY	Zohra BELMAHDI	
Commission embellissement, fleurissement, amélioration du cadre de vie, cimetières, gestion des déchets, relation avec les commerçants, animation de la ville	Mme Myriam JANSEM	Pascal SCHNEIDER	Corinne KNOEPFLY	Stéphanie MARING	Anne-Marie HENRY						
Commission sécurité	M. Johan SOLER ALARCON	CORINNE KNOEPFLY	Stéphanie MARING	Anne-Marie HENRY							

Le Maire précise que les adjoints au maire et conseillers délégués siègent de plein droit dans les commissions.

POUR : 22 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 0

b) Commission communale consultative de la chasse

Dans le cadre du nouveau mandat, il convient de procéder à la désignation des conseillers qui siégeront à la Commission Communale Consultative de la Chasse.

En vertu de l'article 4.1.1. du cahier des charges type des chasses communales de Moselle (bail 2024 - 2033), font partie, entre autres, de la commission communale consultative de la Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215705567-20260413-ARR2026_016

chasse : le Maire de la Commune (en qualité de Président de la commission) ainsi que deux conseillers au minimum.

Le Conseil Municipal, après délibération, désigne M. Jean-Marie TRINKWELL et M. Dominique POSTAL, Adjoint, pour siéger à la Commission Communale Consultative de la Chasse.

POUR : 22 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 0

c) Désignation des membres de la commission communale des impôts directs

Le Conseil Municipal, sur le rapport de M. le Maire et après en avoir délibéré, propose à la Direction des Services Fiscaux la liste des seize commissaires titulaires et seize commissaires suppléants pour la constitution de la commission communale des impôts directs :

Titulaires :

Monsieur	Bernard	ZINGRAFF
Monsieur	Sylvain	BARTHEL
Monsieur	Jean-Marie	TRINKWELL
Monsieur	Dominique	POSTAL
Madame	Gisèle	VICO
Monsieur	Jean-Luc	NEUMANN
Monsieur	Antoine	TABBONE
Monsieur	Stéphane	AVICE
Monsieur	Frédérique	MARTINET
Madame	Stéphanie	MARING
Monsieur	Philippe	BARBANO
Monsieur	Raymond	BERG
Monsieur	Nicolas	RIFF
Madame	Isabelle	MICHON
Monsieur	Patrice	JENFT
Monsieur	Valentin	SADLER

Suppléants :

Madame	Josiane	LAUCH
Monsieur	Claude	DECKER
Monsieur	Joel	GOETSCHER
Madame	Anne-Marie	HENRY
Madame	Zohra	BELMAHDI
Madame	Martine	FOEGEL
Madame	Myriam	JANSEM
Monsieur	Grégory	MULLER
Monsieur	Alain	GABRIEL
Madame	Michèle	RISSE
Monsieur	Pascal	SCHNEIDER
Monsieur	Yucel	TOZLU
Madame	Jessica	BRENGEL
Madame	Francine	WAGNER
Madame	Isabelle	VILHEM
Monsieur	Nicolas	TRINKWELL

POUR : 22 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme,
Puttelange-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Le Maire, Claude DECKER



Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215705567-20260413-ARR2026_016

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

Nombre de conseillers élus : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de procurations : 4
Nombre d'absents : 1

COMMUNE DE PUTTELANGE-AUX-LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, M. GABRIEL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, M. SOLER ALARCON Johan, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie

Procurations : Mme SADLER Mélanie à M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine à M. BERG Raymond, Mme CHASSILLAN Pamela à M. TRINKWELL Jean-Marie, M. MARTIN Geoffrey à Mme HENRY Anne-Marie

Absents : Mme Isabelle VILHEM

N°2026-17 : Commission d'appel d'offres

Le conseil municipal,

Vu l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste au scrutin secret :

Sont candidats :

- Liste 1 : Guy VISCONTI, Jean-Marie TRINKWELL, Alain GABRIEL (suppléants : Anne-Marie HENRY, Martine FOEGEL)
- Liste 2 : Jean-Luc NEUMANN, Stéphanie MARING

Vote des membres titulaires

Nombre de votants : 22

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 22

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : $22/3 = 7,3$ soit 7

Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215705567-20260413-DELIB2026_1

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste 1 : Guy VISCONTI	18	2	0	2
Liste 2 : Jean-Luc NEUMANN	4	0	1	1

Proclame élus les membres titulaires suivants : MM. VISCONTI, TRINKWELL et NEUMANN.

Vote des membres suppléants

Vote des membres suppléants :

Nombre de votants : 22

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 22

Sièges à pourvoir : 3

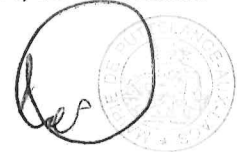
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : $22/3 = 7,3$ soit 7

	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
Liste 1 : Guy VISCONTI	18	2	0	2
Liste 2 : Jean-Luc NEUMANN	4	0	1	1

Proclame élus les membres suppléants suivants : Mme HENRY, FOEGEL et MARING.

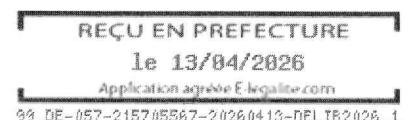
Pour extrait conforme,
Puttelange-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Le Maire, Claude DECKER



Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026



Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

Nombre de conseillers élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de procurations : 3
Nombre d'absents : 1

COMMUNE DE PUTTELANGE-AUX-LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, M. GABRIEL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, M. SOLER ALARCON Johan, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie, Mme CHASSILLAN Paméla.

Procurations : Mme SADLER Mélanie à M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine à M. BERG Raymond, M. MARTIN Geoffrey à Mme HENRY Anne-Marie

Absents : Mme Isabelle VILHEM

N°2026-18 : Désignation des membres du CCAS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à un vote à main levée,

Vu les articles L. 123-4 à L.123-9 et R. 123-7 à R.123-15 du Code de l'action sociale et des familles ;

Considérant qu'il convient de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, que les articles L. 123-6 et R. 123-7 susvisés exigent un minimum de quatre membres élus et un maximum de huit membres élus ;

Décide que le nombre de membres du Conseil municipal appelés à siéger au Centre communal d'action sociale est fixé à 4 ;

Considérant qu'il y a lieu à présent de procéder à l'élection de 4 membres du Conseil municipal appelés à siéger au Centre communal d'action sociale ;

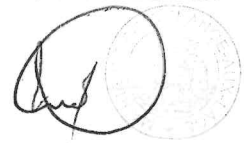
Considérant que se présentent à la candidature de membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale : Mme Martine FOEGEL, M. Pascal SCHNEIDER, Mme MARING Stéphanie, Mme MARTINET Frédérique,

Elit à l'unanimité Mme Martine FOEGEL, M. Pascal SCHNEIDER, Mme MARING Stéphanie, Mme MARTINET Frédérique en tant que membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale ;

POUR : 22 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme,
Puttelage-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Le Maire, Claude DECKER



Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2026

Application agréée E.legalite.com

04_DE-057-2157 05567-2026 0413-DEL IB2026_1

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

Nombre de conseillers élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de procurations : 3
Nombre d'absents : 1

COMMUNE DE PUTTELANGE-AUX-LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, M. GABRIEL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, M. SOLER ALARCON Johan, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie, Mme CHASSILLAN Paméla.

Procurations : Mme SADLER Mélanie à M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine à M. BERG Raymond, M. MARTIN Geoffrey à Mme HENRY Anne-Marie

Absents : Mme Isabelle VILHEM

N°2026-19 : Désignation des délégués des syndicats

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de ne pas recourir au scrutin secret, mais au vote à main levée pour désigner les délégués,
- désigne pour la durée de son mandat, les délégués suivants :

Délégués du syndicat intercommunal de la ligne Maginot aquatique

Sont candidats :

- Liste 1 : Dominique POSTAL, Jean-Marie TRINKWELL, Claude DECKER 18 voix
- Liste 2 : Stéphanie MARING 4 voix

Sont élus à la majorité absolue :

Titulaires : Dominique POSTAL, Jean-Marie TRINKWELL

Suppléant : Claude DECKER

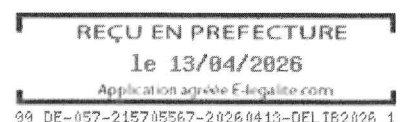
Pour extrait conforme,
Putteltange-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Le Maire, Claude DECKER



Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026



Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

Nombre de conseillers élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de procurations : 3
Nombre d'absents : 1

COMMUNE DE PUTTELANGE-AUX-LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, M. GABRIEL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, M. SOLER ALARCON Johan, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie, Mme CHASSILLAN Paméla.

Procurations : Mme SADLER Mélanie à M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine à M. BERG Raymond, M. MARTIN Geoffrey à Mme HENRY Anne-Marie

Absents : Mme Isabelle VILHEM

N°2026-20 : Désignation des délégués des organismes extérieurs

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide de ne pas recourir au scrutin secret, mais au vote à main levée pour désigner les délégués,
- désigne pour la durée de son mandat, les délégués suivants :

a) Home des 4 saisons

Sont candidats :

- Liste 1 : M. Pascal SCHNEIDER, Mme Martine FOEGEL 22 voix pour

Sont élus à la majorité absolue : M. Pascal SCHNEIDER, Mme Martine FOEGEL

Le Maire souhaite déléguer la présidence du Home des 4 saisons à sa 2^{ème} adjointe Martine FOEGEL.

Mme FOEGEL est nommée Présidente par 22 voix pour.

b) Collège

Est candidate : Mme Anne-Marie HENRY 22 voix pour

Mme HENRY est élue à la majorité absolue.

c) Correspondant défense et sécurité

Est candidat : M. SOLER ALARCON Johan 22 voix pour

M. SOLER ALARCON est élu à la majorité absolue.

Pour extrait conforme,
Puttelage-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Le Maire, Claude DECKER

Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-2157 05567-2 026 04 13-DEL IB2026_2

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

Nombre de conseillers élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de procurations : 3
Nombre d'absents : 1

COMMUNE DE PUTTELANGE-AUX-LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, M. GABRIEL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, M. SOLER ALARCON Johan, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie, Mme CHASSILLAN Paméla.

Procurations : Mme SADLER Mélanie à M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine à M. BERG Raymond, M. MARTIN Geoffrey à Mme HENRY Anne-Marie

Absents : Mme Isabelle VILHEM

N°2026-21 : Délégations du Conseil Municipal au Maire

Le maire informe qu'il peut recevoir des délégations du Conseil Municipal, en application de l'article L.2122-22 du CGCT.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de donner délégation au Maire pour :

- 1) D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;
- 2) De fixer, dans une limite de 15% d'augmentation les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;
- 3) De procéder, dans la limite de 2 millions d'euros, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- 4) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 5) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 6) De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 7) De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 8) De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 9) D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 10) De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- 11) De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE

Le 13/04/2026

Application agréée E-legalite.com

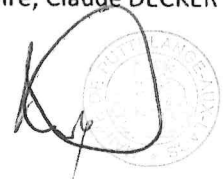
99_DE-057-215705567-20260413-DEL I82026_2

- 12) De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- 13) De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- 14) De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 15) D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire,
- 16) D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, avec tous pouvoirs, dans l'ensemble des cas susceptibles de se présenter, tant en première instance qu'en appel et cassation, devant les juridictions de toute nature, dont les juridictions administratives et judiciaires, pour toute action quelle que puisse être sa nature, qu'il s'agisse notamment d'une assignation, d'une intervention volontaire, d'un appel en garantie, d'une constitution de partie civile, d'un dépôt de plainte avec constitution de partie civile, d'une citation directe, d'une procédure de référé, d'une action conservatoire ou de la décision de désistement d'une action. Il pourra se faire assister par l'avocat de son choix et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000 € ;
- 17) De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5 000 € ;
- 18) De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- 19) De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 800 000 € ;
- 20) D'exercer ou de déléguer, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de la commune et dans la limite de 15 000 €, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du même code ;
- 21) De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;
- 22) D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre
- 23) De demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions ;
- 24) De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;
- 25) D'exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation ;

POUR : 18 / CONTRE : 4 (MM. NEUMANN et MULLER, Mmes MARTINET et MARING) / ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme,
Puttelange-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Le Maire, Claude DECKER



Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE
le 13/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-057-2157 05567-2026 0413-DEL 152026_2

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

Nombre de conseillers élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de procurations : 3
Nombre d'absents : 1

COMMUNE DE PUTTELANGE-AUX-LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, M. GABRIEL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, M. SOLER ALARCON Johan, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie, Mme CHASSILLAN Paméla.

Procurations : Mme SADLER Mélanie à M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine à M. BERG Raymond, M. MARTIN Geoffrey à Mme HENRY Anne-Marie

Absents : Mme Isabelle VILHEM

N°2026-22 : Vente d'un véhicule communal

Sur le rapport de M. le Maire et après avoir précisé que le véhicule nécessite des réparations coûteuses répétées ne donnant plus accès à un contrôle technique favorable, le conseil municipal décide de vendre le véhicule FIAT Ducato immatriculé DA-455-DV à M. AUSWEGER Daniel pour un prix de 5 000 euros TTC.

POUR : 18 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 4 (MM. NEUMANN et MULLER, Mmes MARTINET et MARING)

Pour extrait conforme,
Puttelange-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Le Maire, Claude DECKER



Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215705567-20260413-DELIB2026_2

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

Nombre de conseillers élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de procurations : 3
Nombre d'absents : 1

COMMUNE DE PUTTELANGE-AUX-LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, M. GABRIEL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, M. SOLER ALARCON Johan, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie, Mme CHASSILLAN Paméla.

Procurations : Mme SADLER Mélanie à M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine à M. BERG Raymond, M. MARTIN Geoffroy à Mme HENRY Anne-Marie

Absents : Mme Isabelle VILHEM

N°2026-23 : Dégrèvement

Sur le rapport de M. le Maire, le conseil municipal est informé que l'association « La Gaule », qui louait des terrains communaux, a été dissoute en octobre 2022.

Il est demandé au conseil municipal de voter l'annulation des titres suivants :

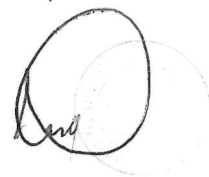
- n°720/2023 de 16 €,
- n°626/2024 de 16 €,
- n°651/2025 de 16 €,

Le conseil municipal décide d'annuler les titres énoncés ci-dessus et de procéder aux écritures comptables.

POUR : 22 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme,
Puttelage-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Le Maire, Claude DECKER



Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE

Le 13/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-21570567-2026 04 13-DELIB2026_2

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

Nombre de conseillers élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de procurations : 3
Nombre d'absents : 1

COMMUNE DE PUTTELANGE-AUX-LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, M. GABRIEL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, M. SOLER ALARCON Johan, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie, Mme CHASSILLAN Paméla.

Procurations : Mme SADLER Mélanie à M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine à M. BERG Raymond, M. MARTIN Geoffrey à Mme HENRY Anne-Marie

Absents : Mme Isabelle VILHEM

N°2026-24 : Saisine pour avis de la Conférence Intercommunale du Logement – projet de convention Conférence Intercommunale d'Attribution (CIA)

M. le Maire informe le conseil municipal que la CASC est devenue chef de file en matière d'attribution des logements sociaux suite à la loi ALUR du 24 mars 2014.

Pour atteindre les objectifs fixés par la loi, certaines mesures doivent être portées au niveau intercommunal par la mise en place d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) qui fixe des orientations déclinées sous l'angle de la mixité sociale dans le cadre d'une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

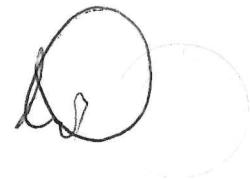
Il est demandé au conseil municipal de formuler un avis sur le projet de CIA, document accessible à l'ensemble des conseillers.

Il est proposé au conseil municipal d'émettre un avis favorable.

POUR : 22 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme,
Puttelage-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Le Maire, Claude DECKER



Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215705507-20260413-DEL TB2026_2

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarreguemines

Nombre de conseillers élus : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de procurations : 3
Nombre d'absents : 1

COMMUNE DE PUTTELANGE-AUX-LACS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2026

Présents : M. DECKER Claude, Mme FOEGEL Martine, M. VISCONTI Guy, M. GABRIEL Alain, Mme KNOEPFLY Corinne, M. TRINKWELL Jean-Marie, Mme HENRY Anne-Marie, M. POSTAL Dominique, Mme JANSEM Myriam, M. SCHNEIDER Pascal, M. SOLER ALARCON Johan, M. BERG Raymond, Mme BELMAHDI Zohra, Mme BRENGEL Jessica, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme MARTINET Frédérique, M. MULLER Grégory, Mme MARING Stéphanie, Mme CHASSILLAN Paméla.

Procurations : Mme SADLER Mélanie à M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine à M. BERG Raymond, M. MARTIN Geoffrey à Mme HENRY Anne-Marie

Absents : Mme Isabelle VILHEM

N°2026-25 : Subventions

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas attribuer de subvention à l'association des « chiens guide de l'Est » et à la ligue contre le cancer.

POUR : 22 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme,
Puttelage-aux-Lacs, le 13 avril 2026

Le Maire, Claude DECKER



Certifié exécutoire compte tenu de la publication le 13/04/2026

et de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/04/2026

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215705567-2026.04.13-DEL.182026_2